

Comité scientifique

Florence BENOÎT-ROHMER, Professeur à l'Université de Strasbourg (Présidente)
Michel MANGENOT, Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Strasbourg
Fabrice LARAT, Directeur du Centre d'expertise et de recherche administrative, École nationale d'administration, Strasbourg
François LAFARGE, Chercheur au Centre d'expertise et de recherche administrative, École nationale d'administration, Strasbourg

Renseignements et organisation

Damien FÉRAILLE, Post-doctorant au Pôle européen d'administration publique :
damien.feraille@ena.fr – tél. : + 33 (0)3 69 20 48 67

Inscriptions

L'inscription au colloque, avant le 5 mars 2010, est gratuite mais obligatoire auprès de Marion GRZEGRZULKA, Chargée de mission du Pôle européen d'administration publique :
marion.grzegrzulka@ena.fr – tél. : + 33 (0)3 88 21 45 56



VERS UNE DÉMOCRATIE ADMINISTRATIVE ? DES ADMINISTRÉS AUX CITOYENS

STRASBOURG, 19 ET 20 MARS 2010

Dans le cadre du Pôle européen d'administration publique, l'Université de Strasbourg (UMR PRISME) et l'École nationale d'administration (Centre d'expertise et de recherche administrative) organisent un colloque sur le thème **Vers une démocratie administrative ? Des administrés aux citoyens.**

La question des limites et des insuffisances de la démocratie représentative se pose régulièrement. Pour y répondre, de nouvelles pratiques démocratiques ont vu le jour, que ce soit au niveau européen, national ou local. Certaines de ces pratiques relèvent de ce que l'on peut qualifier de « démocratie administrative », en ce qu'elles tendent à l'amélioration des rapports entre l'administration et les « administrés ».

À cet égard, l'incidence du droit de l'Union européenne et du droit européen des droits de l'homme sur la conceptualisation de la notion de démocratie administrative est essentielle. Le colloque **Vers une démocratie administrative ?** entend proposer une réflexion sur les éléments qui confèrent un nouveau fondement démocratique au fonctionnement de l'administration.

Cette manifestation n'a donc pas pour objectif d'aborder d'autres formes de démocratie participative comme la participation à l'élaboration des normes ou des politiques publiques en général. Le colloque vise d'abord à définir plus avant le concept de démocratie administrative dans une perspective historique et comparée. Il s'agit en deuxième lieu d'analyser cette réalité en examinant les sources et les instruments permettant la participation (à des degrés divers) des personnes concernées à l'adoption des décisions administratives qui les regardent (formalisation de la consultation). Enfin, pour être pleinement mis en œuvre, les droits découlant de la démocratie administrative supposent un certain nombre d'adaptations du contexte administratif en général.

Accès à l'ENA

1, rue Sainte-Marguerite
67080 Strasbourg Cedex
Tél. : + 33 (0) 388 21 44 44

Se munir d'une pièce d'identité

Tram : arrêts Faubourg national (ligne B) ou
Gare centrale (ligne A)

Bus : Arrêt Musée d'Art moderne (ligne 4)

Accès sud : Prendre l'autoroute A 35, sortie
n° 4, porte de Schirmeck, direction centre
ville. Suivre la direction du parking Sainte-
Marguerite.

Accès nord : Prendre l'autoroute A 4, sortie
n° 3, porte Blanche. Suivre la direction du
parking Sainte-Marguerite.

Parking

Le parking Sainte-Marguerite (situé Route
de Moisheim à Strasbourg, ouvert de 7h à
21h) est à proximité immédiate de l'École. Il
est conseillé aux visiteurs d'y stationner
leur véhicule.

Accès depuis l'aéroport de Strasbourg-
Entzheim : Prendre le train jusqu'à la gare
de Strasbourg. L'ENA est située à 5
minutes à pied depuis la gare.

Accès à la MISHA (Université de Strasbourg)

5, allée du Général Rouvillois
67083 Strasbourg cedex
Tél. : + 33 (0) 368 85 61 00

Accès depuis la gare de Strasbourg : Tram A
direction Illkirch. Changement à la station
« Homme de Fer », Tram C direction Neuhof
Rodolphe Reuss, arrêt Observatoire.

Accès depuis l'aéroport de Strasbourg-Entzheim :
Prendre le train jusqu'à la gare de Strasbourg.
Continuer en tram comme indiqué ci-dessus.

Accès nord : Prendre la direction Allemagne-
Offenburg, puis (*) la direction Esplanade après
le tunnel (rester à gauche), tourner à gauche et
emprunter le pont du Danube, suivre tout droit la
rue d'Ankara, au feu suivre en face puis au stop
tourner à gauche dans la rue de Londres. Au feu,
suivre en face. Arrivée devant la Fac de Droit
place d'Athènes. Au-delà du parking sur votre
droite, se trouve la MISHA.

Accès Sud : Prendre la sortie Place de l'Etoile-
Neudorf. En restant sur la file de gauche, suivre la
direction Allemagne Kehl Offenburg. Continuer
comme indiqué ci-dessus pour l'accès nord (*).



Vendredi 19 mars 2010
École nationale d'administration

- 09h00** Accueil des participants (auditorium Michel Debré)
- 09h20** Ouverture
Bernard BOUCAULT, Directeur de l'ÉNA
Alain BERETZ, Président de l'Université de Strasbourg
Jean WEBER, Président du Pôle européen d'administration publique
- 09h40** Introduction générale
Jean-Bernard AUBY, Professeur à Sciences Po, Directeur de la Chaire « Mutations de l'action publique et du droit public »

I. Définition et origines du concept de démocratie administrative

Présidence : Jean-Bernard AUBY, Professeur à Sciences Po, Directeur de la Chaire « Mutations de l'action publique et du droit public »

- 10h10** La « démocratie administrative » : retour sur la naissance d'un concept
Bruno DAUGERON, Docteur en droit, Chargé d'enseignement en droit public à l'Université Paris-Descartes
- 10h40** Citoyenneté et démocratie administrative
Gilles DUMONT, Professeur à l'Université de Nantes
- 11h10** Pause café
- 11h30** L'administration consultative, élément constitutif de ou substitut à la démocratie administrative ?
Michel LE CLAINCHE, Administrateur général des finances publiques
- 12h00** Discussion générale
- 12h20** Déjeuner

II. Sources et mécanismes de la démocratie administrative

Présidence : Jean Paul JACQUÉ, Directeur général honoraire au Conseil de l'Union européenne, Professeur émérite à l'Université de Strasbourg

2.1. Les sources

- 14h00** L'apport de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme en matière de démocratie administrative
Jean-François FLAUSS, Professeur à l'Université de Paris II Panthéon-Assas
- 14h30** *Focus* La Convention du Conseil de l'Europe sur l'accès aux documents publics
Frédéric EDEL, Chercheur au Centre d'expertise et de recherche administrative, ÉNA
- 14h50** La contribution de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne à l'élaboration d'une démocratie administrative
Jean Paul JACQUÉ, Directeur général honoraire au Conseil de l'Union européenne, Professeur émérite à l'Université de Strasbourg
- 15h20** *Focus* Le principe de bonne administration comme source de garanties procédurales en droit européen
Néda ARMBRUSTER, Doctorante en droit public, ATER à l'Université de Lille II
- 15h40** La motivation de l'acte administratif unilatéral, entre tradition nationale et évolution des droits européens
Jean-Louis AUTIN, Professeur émérite à l'Université de Montpellier I
- 16h10** Discussion générale
- 16h30** Pause café

2.2. Les mécanismes

- 17h00** Les mécanismes de démocratie administrative, les autorités administratives indépendantes et l'efficacité de l'action administrative
Florence BENOÎT-ROHMER, Professeur à l'Université de Strasbourg
- 17h20** La participation des personnes concernées aux procédures de mise en œuvre des politiques européennes : un laboratoire de démocratie administrative ?
François LAFARGE, Chercheur au Centre d'expertise et de recherche administrative, ÉNA
- 17h40** *Focus* La démocratie participative dans le domaine environnemental
Jean-Luc PISSALOUX, Professeur à l'Université de Bourgogne
- 18h00** *Focus* De la démocratie administrative à la démocratie sanitaire. L'exemple du service public de la santé
Géraldine AÏDAN, Doctorante en droit public (CERAP) à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, ancienne ATER à l'Université de Paris XII
- 18h20** Discussion générale
- 18h40** Cocktail

Samedi 20 mars 2010
Maison des Sciences de l'Homme d'Alsace

- 09h00** Accueil des participants (Salle de conférences, rez-de-chaussée)
- III. Les implications de la démocratie administrative**
- 09h15** Propos liminaires et présidence
Jean-Pierre LECLERC, Président de la Commission d'accès aux documents administratifs
- 09h30** "Less is more"? La réforme du droit d'accès aux documents de l'UE et la recherche des "justes" limites de la transparence
Jean-Patrick VILLENEUVE, Francesco MAIANI, Professeurs assistants, et Martial PASQUIER, Professeur, Institut de hautes études en administration publique de Lausanne
- 10h00** La pratique des consultations sur internet par l'administration
Hafida BELRHALI-BERNARD, Professeur à l'Université Pierre Mendès France de Grenoble
- 10h30** *Focus* Le rôle de la Commission nationale du débat public
Philippe DESLANDES, Président de la Commission nationale du débat public (sous réserve)
- 10h50** Discussion générale
- 11h05** Pause café
- 11h20** Écouter les usagers : de la simplification à l'innovation
Françoise WAINDROP, Chef de la mission Méthodes, Service Innovation, Direction Générale de la Modernisation de l'État
- 11h50** Le Médiateur de la République : une instrumentation de la démocratie administrative
Pierre-Yves BAUDOT et Anne REVILLARD, Maîtres de conférences, Université de Paris XIII, Centre de recherche sur l'action locale (CERAL)
- 12h20** Discussion générale
- 12h35** Conclusion générale
Jacques CHEVALLIER, Professeur à l'Université de Paris II Panthéon-Assas
- 13h05** Fin du colloque